



Crédit photo : Dauphiné Libéré

**Dans la nuit du 22 au 23 février dernier, des autocollants annonçant la gratuité des transports en commun dans l'agglomération étaient collés sur les composteurs le long des lignes de tramway. Le SMTC n'a pas apprécié le canular et a porté plainte. L'occasion de relancer le débat.**



**STÉPHANE GEMMANI, élu Modem au conseil municipal de Grenoble « Pour un Grenelle des transports en commun »**

**Lors de la campagne législative de 2007, vous proposiez d'instaurer la gratuité des transports en commun...**

Quand je l'ai dit, on n'était pas encore en crise. L'idéal serait la gratuité, mais, aujourd'hui, ce serait ubuesque à cause des problèmes économiques. J'aimerais tout de même qu'on étudie vraiment cette question, qui n'a jamais vraiment été mise sur le tapis jusqu'à présent. Je ne suis pas un ayatollah de la gratuité, mais on pourrait au moins en parler. On parle beaucoup de développement durable et de réduire les transits dans les centres-villes. La gratuité pourrait être une solution. Moi, je voudrais un Grenelle des transports en commun où l'on mette toutes ces questions sur la table.

**Comment s'organiserait cette gratuité ?**

On pourrait commencer par une zone, comme le centre-ville, pour éviter d'avoir des personnes qui prennent leur voiture de façon abusive. La gratuité les inciterait à délaissier leur véhicule. Il faudrait faire un test sur une « zone-échantillon ».

**Comment financer le manque à gagner pour le SMTC ?**

Pour l'instant, les considérations économiques occultent la question du développement durable, c'est dommage. Je ne suis pas favorable à une nouvelle augmentation des impôts locaux. Mais on peut peut-être trouver d'autres financements. L'État se désengage de tout, il pourrait mettre un peu sur le tapis. On a fait le Grenelle de l'environnement, on a recherché l'effet d'annonce mais ça n'a pas eu les résultats escomptés. L'État s'est engagé sur cette thématique des transports plus respectueux de l'environnement, il doit amener des financements.

**Quels types de financement, concrètement ?**

Plusieurs solutions pourraient être envisagées, comme des allègements fiscaux au niveau des charges sur les salaires des employés. L'argent économisé pourrait, ensuite, être réinvesti par les collectivités pour tester la gratuité.

**DOMINIQUE MEYER, président de Linéa, syndicat des transports en commun « gratuits » de la ville de Gap**

**« Un bilan positif »**

La gratuité s'inscrit dans une démarche vertueuse dans le cadre de notre plan de déplacements urbains. Notre objectif était de développer les modes doux pour limiter les déplacements individuels en voiture et ainsi protéger l'environnement et favoriser l'activité économique. Le bilan aujourd'hui est positif : les Gapençais en sont très contents, et on a constaté une augmentation d'environ 30% de la fréquentation de notre réseau. La gratuité a notamment eu un impact sur les trajets domicile-travail, pour lesquels de nombreuses personnes ont abandonné leur voiture. Parallèlement à cette gratuité, nous avons renforcé les cadences sur toutes les lignes. Le problème est qu'aujourd'hui tout le monde veut son bus gratuit devant chez lui. Nous sommes en quelque sorte victimes de notre succès. »

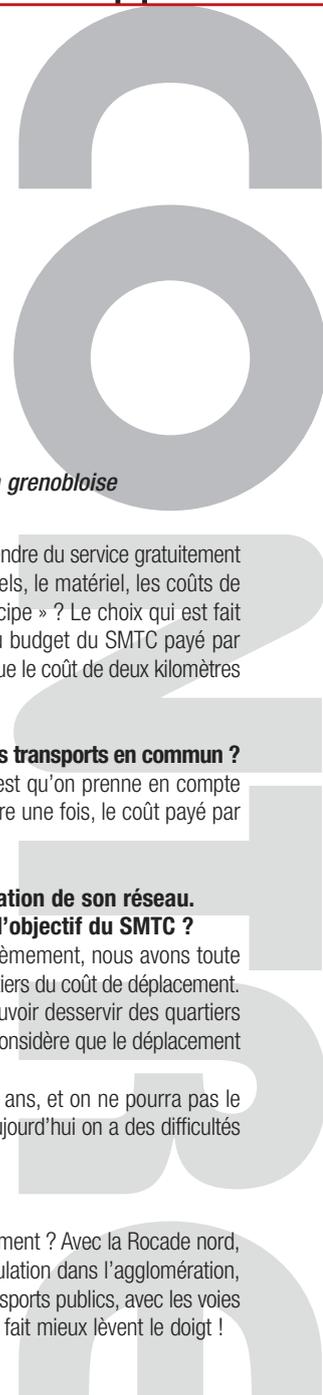
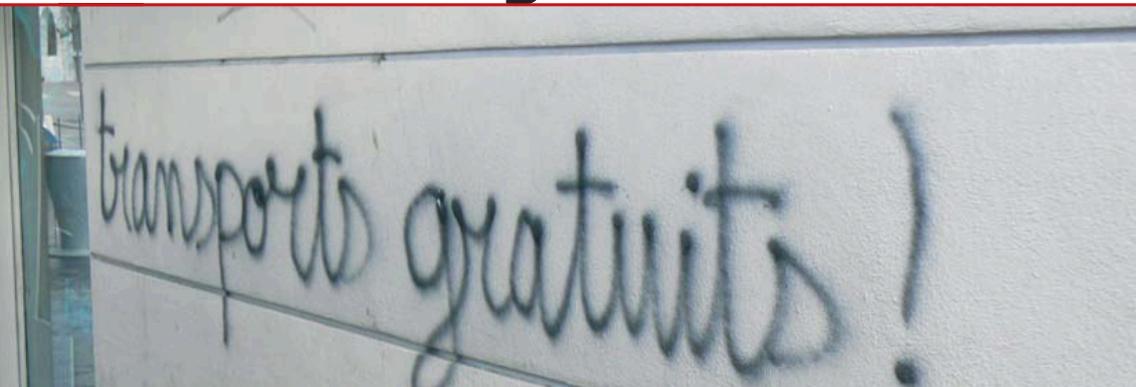
**MARYVONNE BOILEAU, élue écologiste au Conseil municipal de Grenoble.**

**« Pour une gratuité totale les jours de pic de pollution »**

Dans l'absolu, la gratuité serait intéressante. Mais on ne peut pas se permettre ce luxe pour le moment, compte tenu de l'état des finances publiques. Néanmoins, il serait intelligent d'investir avec une très grande force dans les transports en commun. Les jours de pic de pollution, il faudrait instaurer une gratuité totale, pour tous, même si cela coûte de l'argent. On ne devrait même pas se poser la question pour ces jours-là. Le reste du temps, il faudrait des tarifs beaucoup plus attractifs et incitatifs.

# en commun gratuits ?

PIGÉopposé



*MARC BAIETTO, président du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise*

## **La gratuité est-elle un débat qui agite l'espace public grenoblois ?**

Non ! La gratuité est une fausse bonne idée. Le service public a un coût. Laisser entendre qu'on peut rendre du service gratuitement est, sur le plan de la conscience citoyenne, quelque chose qui me choque. Il faut payer les personnels, le matériel, les coûts de fonctionnement. Donc la question qui se pose est « l'impôt doit-il tout payer, ou alors l'utilisateur participe » ? Le choix qui est fait est que l'utilisateur paye un peu, et l'impôt paye beaucoup. On est dans une proportion de 17,3% du budget du SMTC payé par les ventes de billets. C'est très faible. Surtout que le prix plein tarif d'un titre de transport est le même que le coût de deux kilomètres en voiture !

## **Mais que répondez-vous aux usagers, notamment étudiants, qui se plaignent du prix élevé des transports en commun ?**

Avec le projet de tarification sociale qui est à l'étude, ce coût va encore être réduit. La proposition est qu'on prenne en compte les quotients familiaux en dessous de 575 euros par mois. En gros, les boursiers devraient bénéficier de cette tarification sociale. Et encore une fois, le coût payé par l'utilisateur est très en dessous du coût réel de son déplacement.

## **La ville de Gap a mis en place la gratuité des transports en commun, et a constaté une forte augmentation de la fréquentation de son réseau.**

### **De nombreuses personnes ont même abandonné la voiture pour leurs trajets domicile-travail. Est-ce que ce n'est pas ça l'objectif du SMTC ?**

Premièrement, le réseau de Gap n'est pas celui de Grenoble. Le coût pour la collectivité du réseau de transport est incomparable. Deuxièmement, nous avons toute une gamme d'offres en direction des salariés, notamment le Plan de déplacement entreprises (PDE), qui permet aux salariés de ne payer que le tiers du coût de déplacement. Enfin, mon objectif premier est d'assurer une solidarité entre les territoires et les personnes. Est-ce qu'il faut courir le risque de ne plus pouvoir desservir des quartiers sous prétexte de faire une gratuité ? Je ne suis même pas certain que nous gagnerions beaucoup de monde par la gratuité. L'utilisateur moyen considère que le déplacement en voiture est supportable, donc il est prêt à payer un prix, et même à payer plus cher !

On atteint aujourd'hui les plafonds du financement par les collectivités territoriales. Le département a doublé le budget transport en sept ans, et on ne pourra pas le doubler dans les sept ans qui viennent. Toute la ressource supplémentaire est allée sur le transport. Mais malgré cet effort sans précédent, aujourd'hui on a des difficultés à boucler notre budget !

## **L'argent semble exister pourtant, puisqu'on va injecter au moins 600 millions d'euros dans la Rocade nord...**

Ce ne sont pas les mêmes choses ! Même si on investit dans de nouvelles lignes de tram, avec quel argent on couvre les frais de fonctionnement ? Avec la Rocade nord, ce coût de fonctionnement est couvert par les recettes provenant du péage qui sera mis en place. La Rocade, en réduisant le temps de circulation dans l'agglomération, va booster les transports publics en faisant gagner de la vitesse commerciale et réduire les gaz à effet de serre. J'ai fait beaucoup pour les transports publics, avec les voies spécialisées pour les bus sur autoroute ou la réduction de la part autoroutière au profit du vélo à l'échangeur du Rondeau. Que ceux qui ont fait mieux lèvent le doigt !

## **ANTOINE JAMMES, vice-président de l'ADTC Grenoble, association pour le développement des transports en commun**

### **« Une fausse bonne idée »**

La gratuité est une fausse bonne idée, qui en réalité nuit au développement des transports en commun. À Grenoble, cela augmenterait la fréquentation, c'est sûr, mais à quel prix ? On manque déjà d'argent pour développer l'offre et les collectivités souffrent financièrement pour couvrir les simples coûts d'exploitation. La gratuité risquerait de faire exploser les impôts locaux, car il faudrait payer le manque à gagner pour le SMTC. Ce qu'il faut, c'est une tarification attractive, simplifiée et proportionnelle aux revenus. En ce sens, la « tarification sociale » envisagée par le SMTC est une bonne chose.

*Propos recueillis  
par Clément Repellin*